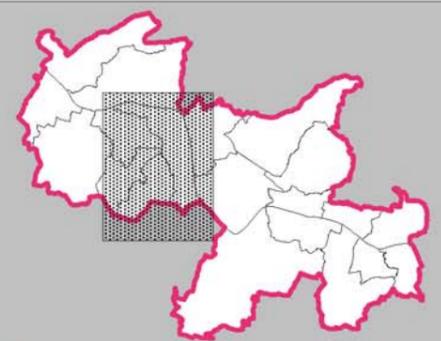
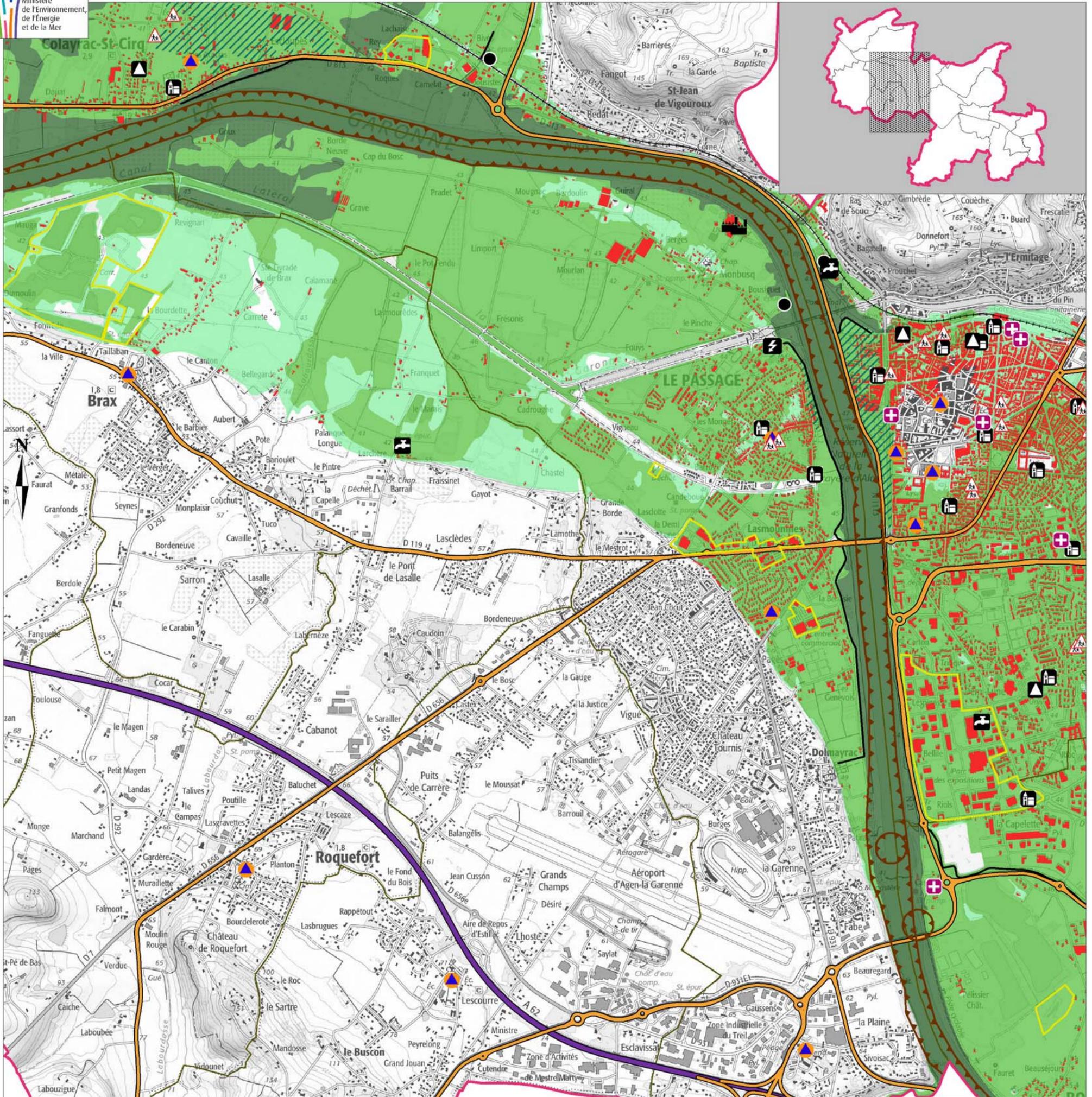


DIRECTIVE INONDATION - CARTE DE RISQUES

TRI D'AGEN - COMMUNE LE PASSAGE

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer



Réseaux

- Autoroute, quasi autoroute
- Route, liaison principale
- Voie ferrée principale

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Protection

- Ouvrage de protection pris en compte
- Zone de sur-alaé (non déterminée sur ce TRI)
- Zone soustraite à l'inondation (pour la crue de forte probabilité)

Probabilité de la crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

Enjeux

- Bâti
- Surface d'activité économique
- Limite de zone de protection naturelle

LE PASSAGE

+4,4% soit +411 hab			Population saisonnière par rapport à la population totale de la commune
<20	3 355	3 807	Population permanente en zone inondable
<50	1 458	1 491	Nombre d'emplois en zone inondable

Protection

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

Autres symboles :

- Etablissement hospitalier
- Etablissement d'enseignement
- Camping
- Etablissement classé IPPC
- Station d'épuration > 2000 E.H.
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Etablissement pénitentiaire
- Installation d'eau potable
- Gare
- Aéroport, aérodrome
- Transformateur électrique
- Autre établissement sensible à la gestion de crise
- Patrimoine culturel

0 1 Km
Kilomètre